

Du suicide de Mme Follin en 1828 aux suicides du début du XX^e siècle: pour une étude des violences suicidaires en Seine-Inférieure

par Carbonel Frédéric,

docteur en histoire contemporaine de l'Université de Rouen

(Laboratoire GRHIS).

« L'amour de la vie, qui a de profondes racines dans l'instinct, est essentiel à la nature des êtres animés. Chez l'homme, il s'accroît de toute la force des liens qui nous attachent à la famille et à la société ; il se développe en raison de tous les motifs que l'intelligence nous suggère, en vue de notre double destination, bonheur et vertu [...] »

(Parchappe, *De l'extinction du suicide*, Revue de Rouen, 1844).

Introduction

Le 16 décembre 1828 le préfet de la Seine-Inférieure demandait personnellement une nosographie complète et sans lacune des aliénés internés à l'asile Saint-Yon ouvert en 1825. Il devait comporter un numéro d'entrée, le nom, le prénom, le lieu de naissance, la profession (avec interdiction ou non), les noms du père et de la mère, les causes de l'aliénation (les maladies héréditaires dans la famille), les fréquences et la durée de la maladie, les traitements successifs et les remèdes apportés, l'époque de sortie éventuelle voire le décès. Dans ce dernier cas l'ouverture du cadavre avec autopsie était autorisée par le Préfet afin d'y repérer les lésions de la « folie » d'après le registre A des délibérations de la commission de surveillance de l'asile Saint-Yon¹. Il s'agissait alors pour le phrénologue Achille Foville, l'un des meilleurs élèves d'Esquirol de trouver le siège des « aliénations ». D'autant qu'il pourrait aussi trouver par ce même procédé les raisons du « crime » et du « suicide » chez les aliénés « fous moraux » ou suicidaires. L'ouverture des cerveaux permettrait de définir en quoi consistaient les maladies de l'encéphale et toutes les dépravations morales². Jean-Pierre Falret avait déjà rapporté que l'« ouverture du corps des aliénés atteints du penchant au suicide » permettrait de mieux comprendre ces manifestations dans *De l'hypocondrie* publié en 1824. La question d'une nosographie des aliénés était spécifiée au procès verbal de la commission administrative et de surveillance au cours de la séance du 24 mars 1829. Sur quatre colonnes portant les noms des aliénés admis du 11 juillet 1825 au 18 mars 1829, du n°1 au n°600, Foville et les internes devaient reporter les antécédents, les caractères de la maladie, le traitement et sa fin (terminaison)³. Or l'année 1829 était marquée par les premières difficultés à l'intérieur même de l'asile départemental. Le suicide à coup de fusil de M^{me} Follin (éleonore Narcisse), souffrant d'une grave démence, épouvanta et éprouva l'ensemble du personnel médical de Saint-Yon⁴. Plusieurs historiens se sont interrogés sur la « violence suicidaire »

¹ Séance du 16 décembre 1828.

² Voir CHAUVAUD (F.), « La violence criminelle sous l'œil des savants » dans *De Pierre Rivière à Landru : la violence apprivoisée au XIX^e siècle*, Paris, Brépols, 1991, p.175-202.

³ Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 24 mars 1829.

⁴ Registre A des délibérations de la commission de surveillance de l'Asile des aliénés Saint-Yon de Rouen, séance du 5 mars 1829.

notamment Louis Chevalier⁵ ou Jean-Claude Chesnais⁶. Dès le XIXe siècle de nombreux aliénistes comme les Foville père (1799-1878) et fils (1831-1887), Brière de Boismont (1797-1881), Parchappe (1800-1866) avaient décidé d'étudier ces pathologies. Pour son ouvrage de 1897 Emile Durkheim (1858-1917) a pu utiliser certains de leurs travaux⁷. Il ressortait de son analyse qu'« au XIXe siècle, on se tue plus en ville qu'à la campagne, plus si on est un homme qu'une femme, si l'on est célibataire ou veuf que si l'on vit en famille, en temps de paix qu'en temps de guerre, et le taux de suicide varie selon la religion : les protestants se suicident plus que les catholiques, et ces derniers plus que les juifs...⁸ ». Ces circonstances étaient-elles justes pour la Seine-Inférieure ? L'éternelle question des causes du suicide a été étayée par les études plus récentes de Maurice Halbwachs (1877-1945)⁹ ainsi que des recherches de sociologues pour le XXe siècle¹⁰. Pourquoi ne pas tenter d'examiner quelques causes et conditions des suicides (« pathologie » du suicide, suicides individuels et épidémies de suicides) en Seine-Inférieure au XIXe siècle, siècle de croissance des suicides pour toute la France¹¹ ? Un siècle « d'autodestruction » pour les habitants de la Seine-Inférieure ? Ainsi Maurice Halbwachs notait dans son ouvrage de 1930 le nombre très élevé d'homicides et de suicides en Seine-Inférieure au XIXe siècle¹².

I-La question du suicide en Seine-Inférieure au XIXe siècle.

1-La Seine-Inférieure : un des premiers départements suicidogènes de France.

Figure 1

⁵ CHEVALIER (L.), *Classes laborieuse et classes dangereuses à Paris dans la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Plon, 1978, « La détérioration sociale : l'étude des phénomènes », p.457-486.

⁶ CHESNAIS (J.-Cl.), *Les morts violentes en France depuis 1826, comparaisons internationales*, Paris, I.N.E.D., 1976, 346p. et du même « La violence suicidaire » dans *Histoire de la violence*, Paris, 1996, p.199-308.

⁷ DURKHEIM (E.), *Le suicide, étude sociologique*, Paris, P.U.F., 1897, Rééd. 1967, 463p. ; BESNARD (J.), « La référence aliéniste de Durkheim : Alexandre Brière de Boismont » dans M. Borlandi et M. Cherkaoui (Dir.), *Le suicide un siècle après Durkheim*, Paris, P.U.F., 2000, p.47-62. et BORLANDI (M.), « Lire ce que Durkheim a lu. Enquête sur les sources statistiques et médicales du suicide » dans M. Borlandi et M. Cherkaoui (Dir.), *Le suicide...*, Paris, P.U.F., 2000, p.9-46.

⁸ FOURNIER (M.), « 1897 Emile Durkheim. Le suicide » dans *La bibliothèque idéale des sciences humaines*, Paris, Ed. Sciences Humaines, 2006, p.209.

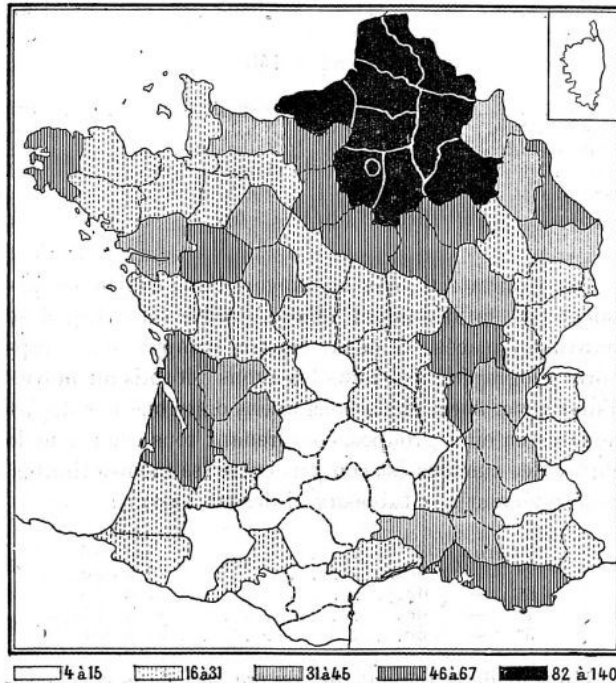
⁹ HALBWACHS (M.), *Les causes du suicide*, Paris, P.U.F., 2002, 386p. et MUCCHIELLI (L.) et RENNEVILLE (M.), *Les causes du suicide: pathologie individuelle ou sociale? Durkheim, Halbwachs et les psychiatres de leur temps (1830-1930)*, Coll. Les Sciences Sociales contemporaines, Paris, 1998, 57p.

¹⁰ BAECHLER (J.), (préface de R. ARON), *Les suicides*, Calmann-Lévy, 2d éd., 1981, 662p. ; BESNARD (P.), « Anti ou Antédurkheimisme. Contributions au débat sur les statistiques officielles du suicide » dans *Revue française de sociologie*, juin 1976, p. 313-341. et CHESNAIS (J.-Cl.) et VALLIN (J.), « Le suicide et la crise économique » dans *Population et Société*, mai 1987, n°147, 6p.

¹¹ Voir CORBIN (A.), « Croissance du suicide » dans *Histoire de la vie privée*, t.4, Points Histoire, 1999, p..545-547 ;

¹² HALBWACHS (M.), *Les causes du suicide*, Paris, P.U.F., 2002, p.306.

CARTE I. — Indiquant par département le nombre moyen annuel des suicides (2 sexes réunis. — 1827 à 1880).



Source : Dr J. Socquet, *Etude statistique sur le suicide en France de 1827 à 1880* (Repris dans les *Annales Médico-psychologiques*, année 1890, n°11). Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine.

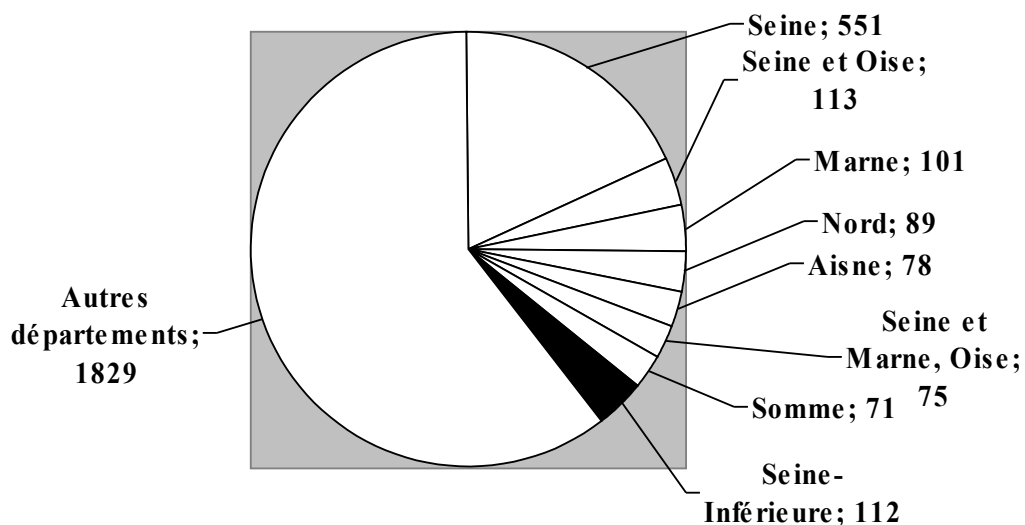
Si nous observons la carte du nombre moyen des suicides annuel entre 1827 et 1880 établie par le docteur J. Socquet¹³ nous pouvons constater que la Seine-Inférieure faisait partie d'un groupe de départements où l'on se suicidait le plus. Cette région suicidogène intégrait notamment une grande partie de l'Ile de France actuelle et les départements du Nord (départements actuels : Pas-de-Calais ; Nord ; Somme ; Oise ; Val d'Oise ; Aisne ; Yvelines ; Essonne ; Seine et Marne et Paris) avec 82 à 140 suicides des deux sexes annuellement. La Seine-Inférieure formait le rebord occidental de cette grande zone suicidogène du Nord de la France. Entre 1827 et 1880 le nombre moyen annuel de suicide pour 100000 habitants est de 15 à 20 en Seine-Inférieure. Selon les *Annales Médico-psychologiques* en 1843 on se suicide plus dans les grandes régions peuplées comme la Seine-Inférieure. Les moyens du suicide (submersion ; strangulation ou suspension ; armes à feu ; asphyxie par vapeur de charbon) et les motifs (contrariétés d'amour ; jalousie ; débauche ; misère et revers de fortune ; chagrins domestiques ; se soustraire à la violence physique) sont variés. Mais nationalement « le quart des suicidés de 1843 ne jouissait pas de la plénitude de leurs facultés intellectuelles¹⁴ ». Ils se sont suicidés majoritairement en mai, juin et juillet et non en automne ou hiver.

Figure 2

¹³ Médecin expert près le tribunal de première instance du département de la Seine, secrétaire de la société de médecine légale de France. Le docteur Socquet publie son *Etude statistique sur le suicide en France de 1827 à 1880* (Repris dans les *Annales Médico-psychologiques* en 1890, n°11, p.239-255.). Son ouvrage est couronné par l'Institut et reçoit le Prix de statistique de l'Académie des Sciences en 1889.

¹⁴ *Annales Médico-psychologiques*, 1845, vol.6, p.156.

Chiffres du suicide en France en 1843



Source : Annales Médico-psychologiques, 1845, vol.6, p.156.

Figure 3

Moyens du suicide
Submersion
Strangulation ou suspension
Armes à feu
Asphyxie par vapeur de charbon

Source : Annales Médico-psychologiques, 1845, vol.6, p.156.

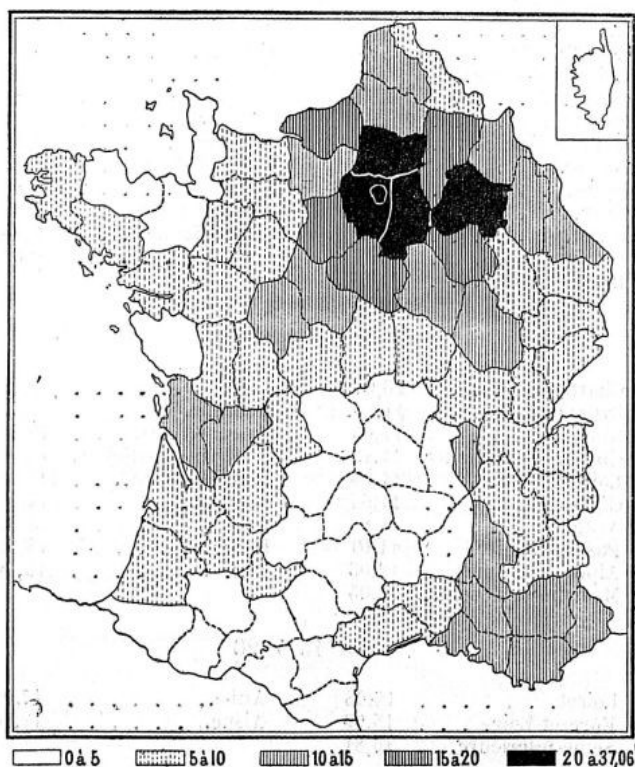
Figure 4

Motifs du suicide
1-Contrariétés d'amour
2-Jalousie
3-Débauche
4-Misère et revers de fortune
5-Chagrins domestiques
6-Désir de se soustraire à la souffrance physique
7-Perte de la plénitude des facultés mentales (1/4 des suicidés)

Source : Annales Médico-psychologiques, 1845, vol.6, p.156.

Figure 5

CARTE II. — Indiquant par département le nombre moyen annuel de suicides pour 100,000 habitants (2 sexes réunis) de 1827 à 1880.



Source : Dr J. Socquet, *Etude statistique sur le suicide en France de 1827 à 1880* (Repris dans les *Annales Médico-psychologiques*, année 1890, n°11). Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine.

L'évolution du taux de mortalité par suicide ne cesse à partir de 1826 d'étonner les contemporains notamment les enquêteurs sociaux Quételet (1796-1879) et Villermé (1782-1863) qui font dès 1832 des « violences suicidaires » un fait social car « devant les faits généraux les faits individuels s'effacent¹⁵ ». Cette remarque pourrait tout à fait correspondre au cas du suicide en Seine-Inférieure au XIX^e siècle. Mais cependant que valent les statistiques du XIX^e siècle sur le suicide¹⁶ ? Le suicide fut en effet considéré dès le début du XIX^e siècle comme une « maladie », une « monomanie » aurait dit Esquirol. Les aliénistes le considéraient d'abord comme le résultat d'un trouble de l'esprit. Cependant il existe au moins deux sources importantes pour qui veut étudier ce phénomène au XIX^e siècle : les documents statistiques élaborés par le ministère du commerce depuis 1831 et le *Compte rendu de la*

¹⁵ ESTABLET (R.) et BAUDELLOT (R.), « Suicide : l'évolution séculaire d'un fait social » dans *Economie et Statistiques*, 1984, vol.166, p.59-70. Voir aussi HALBWACHS (M.), *La théorie de l'homme moyen. Essai sur Quételet et la statistique morale*, Paris, Alcan, 1913 notamment le chapitre IV « Homme moyen moral. Mariages, Crimes et suicides ».

¹⁶Voir notamment ESTABLET (R.) et BAUDELLOT (R.), « Que valent les statistiques du suicide ? » dans *Durkheim et le suicide*, Paris, P.U.F. , 2007, p.46-75.

justice criminelle en France réalisé par le ministère de la justice depuis 1827¹⁷. Mais ces sources n'évoquent ni les croyances, ni les mœurs des suicidés, ni le degré exacte d'instruction. Elles comportent certainement de nombreuses lacunes et inconnues résultats de possibles dissimulation, manipulation voir erreurs *judiciaires* dues aux multiples caractéristiques et modalités de l'enquête médicale et policière. Ainsi si les Statistiques soulignent l'importance du sexe, de l'état civil, de l'âge et des professions mais ces dernières ne sont pas classées en fonction des départements. Ces statistiques avaient déjà été critiquées par A-G. Guerry (1802-1866) en 1835 dans sa *Statistique morale de la France*. De plus elles ne peuvent pas tenir compte des tentatives de suicides elles-mêmes très nombreuses. Nous en possédons plusieurs témoignages en Seine-Inférieure dans les archives de la Société de médecine de Rouen¹⁸. Néanmoins l'importance et la fréquence des suicides, actes individuels ou collectifs, heurtent les administrateurs publics, médecins et premiers sociologues dès la première moitié du XIX^e siècle en Seine-Inférieure.

2-Topographie des suicides en Seine-Inférieure au XIXe siècle: des suicides plus ruraux?

En 1897 Durkheim a bien montré la robustesse de la relation entre suicides, concept d'intégration et contexte social. Cependant en Seine-Inférieure les suicides ne semblent pas être une spécificité urbaine. Ainsi dans ce département industriel et rural le suicide fut multiplié par 4 ou 5 entre 1830 et 1888¹⁹. Il semble pouvoir être rattaché à la rupture des liens sociaux. Ces attitudes face à la mort provoquaient souvent l'émoi et l'incompréhension des normands²⁰. Témoignait-il à la fin du siècle du développement de rapports « anonymes » entre les individus. En 1897 Durkheim avait décrit ces états d'anomie en liant pathologies individuelles et collectives dans une perspective sociale « organiciste²¹ ». Il avait distingué trois types de suicides : altruiste (individu trop intégré), égoïste (individu en manque d'intégration) et anémique (individus « déréglés » des sociétés modernes). Mais si la « folie suicidaire » pouvait être liée au mode de vie urbain, « la vie urbaine pousse au suicide » notait Durkheim en 1910²², au contraire le *Journal de Rouen* avait indiqué dès 1836 la progression dans les campagnes de la Seine-Inférieure du nombre de suicidés : « jusqu'à présent les exemples de suicides étaient rares dans les campagnes, mais cette maladie du siècle paraît ne pas vouloir nous épargner²³ ». A la fin des années 1880 les journalistes du *Petit Rouennais* les asiles pour aliénés rouennais notamment les Quatre-Mares étaient aussi suicidogènes que les milieux urbains. Cependant la carte des suicides par arrondissement entre 1887 et 1891 montre une prédominance des suicides dans l'arrondissement rural de Neufchâtel (au dessus

¹⁷ Voir notamment CHESNAIS (J.-Cl.), « La statistique judiciaire (1826-1973) » dans *Les morts violentes...*, Paris, I.N.E.D., 1976, p. 41-45. Pour cet article nous avons dépouillé une partie du *Compte général de l'administration de la justice* concernant le département de la Seine-Inférieure (Etat des suicides qui ont été porté à la connaissance du ministère public et dont il a pu vérifier les causes et les circonstances) consultable sur le site de la Bibliothèque nationale de France.

¹⁸ Voir les *Archives de la Société de médecine de Rouen*, séance du 13 février 1860 : rapport du docteur Foville sur une « Tentative de suicide ».

¹⁹ MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...faits divers en Seine-Inférieure au XIX^e siècle*, Luneray, Ed. Bertout « La mémoire normande », 1993, « Les suicides », p.220.

²⁰ MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Les suicides », p.220-228.

²¹ BLANCKAERT (Cl.), *La nature de la société, organicisme et sciences sociales au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004, 158p.
, Paris, 2004, p.20-21.

²² Extrait de *L'Année Sociologique*, 1910 Cité dans MONTIGNY (G.), « Les pathologies urbaines au regard des sociologues au tournant du XX^e siècle » dans Y. Marec (Dir.), *Villes en crise? Les politiques municipales face aux pathologies urbaines*, Paris, Créaphis, 2005, p.681-693. Voir aussi MUCCHIELLI (L.) et RENNEVILLE (M.), *Op. Cit.*, Paris, 1998, 57p.

²³ MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Les suicides », p.225.

de 50 suicides pour 100000 habitants). Il était suivi par des arrondissements plus urbains comme Rouen et Le Havre (de 30 à 40 suicides pour 100000 habitants) puis rural et urbain comme Dieppe (20 à 40 suicides pour 100000 habitants)²⁴. Par ailleurs l'étude de 4036 suicidés au début de la III^e République montre que les taux de suicidés urbains et ruraux progressent et se chevauchent continuellement jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ainsi contrairement à l'analyse de Durkheim on note plusieurs époques où le taux des suicidés ruraux supplante celui des urbains en Seine-Inférieure: entre 1880 et 1884 ; entre 1888 et 1890 ; entre 1892 et 1893. Après 1900 on observe un net tassement des suicides urbains à la différence des suicides ruraux.

Figure 6

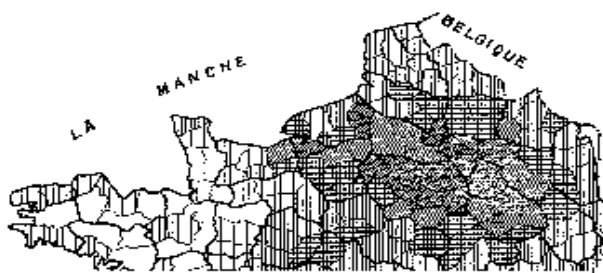
Topographie des suicides en Seine-Inférieure au cours des années 1887-1891.

Arrondissement	Suicides pour 100000 habitants
Rouen	30 à 40
Le Havre	30 à 40
Dieppe	20 à 40
Yvetôt	10 à 20
Neuchâtel	Supérieur à 50

Source : d'après DURKHEIM (E.), *Le suicide. Etude sociologique*, Paris, P.U.F., Rééd.1995 Bibliothèque nationale de France.

Figure 7

Arrondissements normands les plus suicidogènes en 1887-1891.

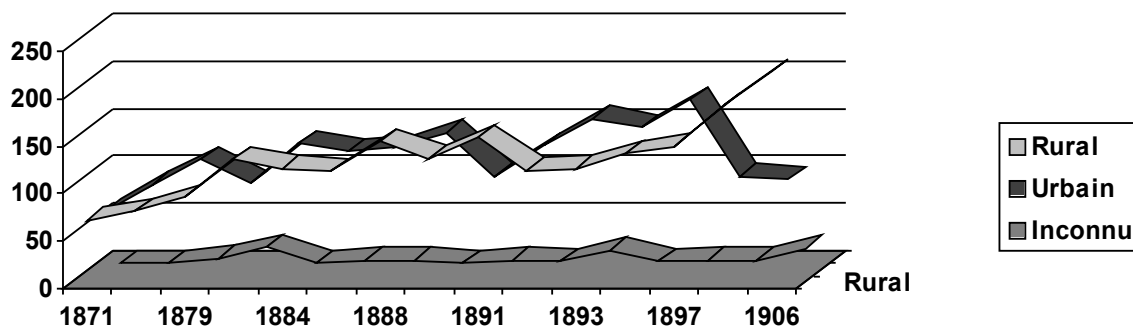


Source : d'après DURKHEIM (E.), *Le suicide. Etude sociologique*, Paris, P.U.F., Rééd.1995 Bibliothèque nationale de France.

Figure 8

²⁴ DURKHEIM (E.), Op. Cit., Paris, Rééd. 1967, carte p.130.

Domicile (rural, urbain) de 4036 suicidés en Seine-Inférieure au début de la IIIe République



Source : graphique réalisé d'après le dépouillement du *Compte général de l'administration de la justice* (Etat des suicides qui ont été porté à la connaissance du ministère public et dont il a pu vérifier les causes et les circonstances). Bibliothèque nationale de France.

II-Les causes du suicide en Seine-Inférieure: des facteurs sociaux ou des facteurs individuels ?

1-Les aliénistes rouennais et le suicide pathologique.

Au cours des années 1840, les aliénistes de Saint-Yon, l'asile pour aliénés de Rouen ouvert en 1825, avaient minimisé les arguments physiologiques des « causes de l'aliénation ». Ils s'étaient ouvertement situés contre Moreau de Jonnés, l'administrateur de l'Etat, trop éloigné des apprentissages concrets et irremplaçables du champ hospitalier et des données de terrain. Ils avaient montré toute l'importance des « causes morales » dans l'aliénation comme dans la propagation des suicides en 1843 au sein même de l'asile rouennais²⁵. Ainsi les administrateurs redoutaient les problèmes liés à l'encombrement qui s'était aggravé en novembre 1845. Ils avaient constaté l'entassement des internés « de tous côtés dans les dortoirs » s'entremêlant, dans une grande promiscuité et au mépris des règles de l'établissement et de la séparation des sexes. Le personnel manquait pour surveiller les locaux dans le secteur des femmes et à l'infirmerie où de nombreux aliénés tentaient de se suicider la nuit. Rien d'étonnant à ce que le docteur Parchappe, alors médecin en chef de l'asile Saint-Yon s'intéressa tout spécialement à ce phénomène dans son « De l'extinction du suicide » paru dans la *Revue de Rouen* le 1^{er} semestre de l'année 1844. « L'immigration des campagnes dans les villes, l'abandon des travaux agricoles, les progrès de l'agiotage, la recherche d'emplois publics devenant un jour insuffisants quand l'avancement ne couronne

²⁵Voir notre article CARBONEL (F.), « L'asile pour aliénés de Rouen. Un laboratoire de statistiques morales de la Restauration à 1848 », *Histoire et Mesure*, Ed. E.H.E.S.S, vol.XX, Varia, n°1/2, 2005, p.97-135.

pas des efforts stériles, la préférence accordée aux travaux de l'industrie ou aux chances aléatoires du commerce, enfin le nombre toujours croissant des faillites, tels sont les faits dont les conseils généraux eux-mêmes se plaignent chaque année, en refusant de voir leur intime connexion avec la multiplicité de ces drames intimes qui se dénouent soit par le suicide, soit par le séjour dans un asile d'aliénés » expliquait aussi l'aliéniste Renaudin (1805-1865)²⁶. Le questionnaire que l'aliéniste Morel, nommé à l'asile Saint-Yon pour femmes aliénées en 1856, élaboré en 1848 pour la *Revue Nationale*, avait repris dans la perspective de futures recherches anthropologiques et départementales l'idée d'une étude des milieux suicidogènes dans son point douze. En effet l'auteur du *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés maladives*, publié en 1857, envisageait un relevé exact du nombre des suicidés en Seine-Inférieure²⁷. Plusieurs années après, lors de sa leçon d'ouverture au cours de psychologie expérimentale et comparée du Collège de France, le philosophe Théodule Ribot (1839-1917) n'oubliera pas de remercier « les aliénistes » car « la théorie de la dégénérescence, reprise après Morel et élargie, a permis de ramener à une cause unique les manifestations morbides les plus bizarres et les plus dissemblables (tendance à l'homicide, au suicide, au vol, dépravations sexuelles et beaucoup d'autres)²⁸».

2-L'impact limité de « l'aliénation alcoolique » sur la « folie suicidaire » en Seine-Inférieure.

Entre 1874 et 1878, l'alcoolisme départemental expliquait pour partie seulement les oscillations à la hausse de la population asilaire aux Quatre-Mares, la colonie agricole pour aliénés hommes de la Seine-Inférieure. Les *Précis de l'Académie de Rouen* pouvaient révéler en 1878: « quand aux cas de folie dus à l'alcoolisme qui varient de 20 à 30 sur 100 aliénés, monsieur de Foville pendant l'année 1877, a noté 48 aliénés sur 100 à l'asile de Quatre-Mares, dont les excès alcooliques avaient été, à un degré quelconque, un des facteurs de la maladie²⁹ ». Dans son *Mémoire sur les dangers de l'alcoolisme en Normandie*, l'aliéniste Foville fils reprenait les conclusions apportées par l'inspecteur Lunier³⁰. Foville fils, comme l'inspecteur Lunier, avait mis en relation la géographie de la carte des vins et de l'alcoolisme avec celle de la « folie », des condamnations en justice et du suicide. L'alcoolisme le plus répandu en Normandie provenait de la consommation de l'eau de vie mauvaise et moyenne. Les conséquences de sa forte consommation était bien plus nuisibles que celle du vin dans l'Aude. Ses effets, conjugués au mode d'administration, et à la quantité d'alcool ingurgitée étaient redoutables. Selon l'aliéniste Foville fils, l'eau de vie avait des répercussions négatives 10 fois plus importantes en terme de résultats néfastes sur la « folie suicide » et la mortalité accidentelle déjà bien notée à l'époque du docteur Morel. Elle occasionnait de nombreuses

²⁶ Renaudin (Dr), « Observations déduites de la Statistique des aliénés publiée par le ministère du commerce » dans *Annales Médico-Psychologiques*, t.VI, janvier 1860, p.122.

²⁷ *Archives de la société de médecine de Rouen*, année 1859.

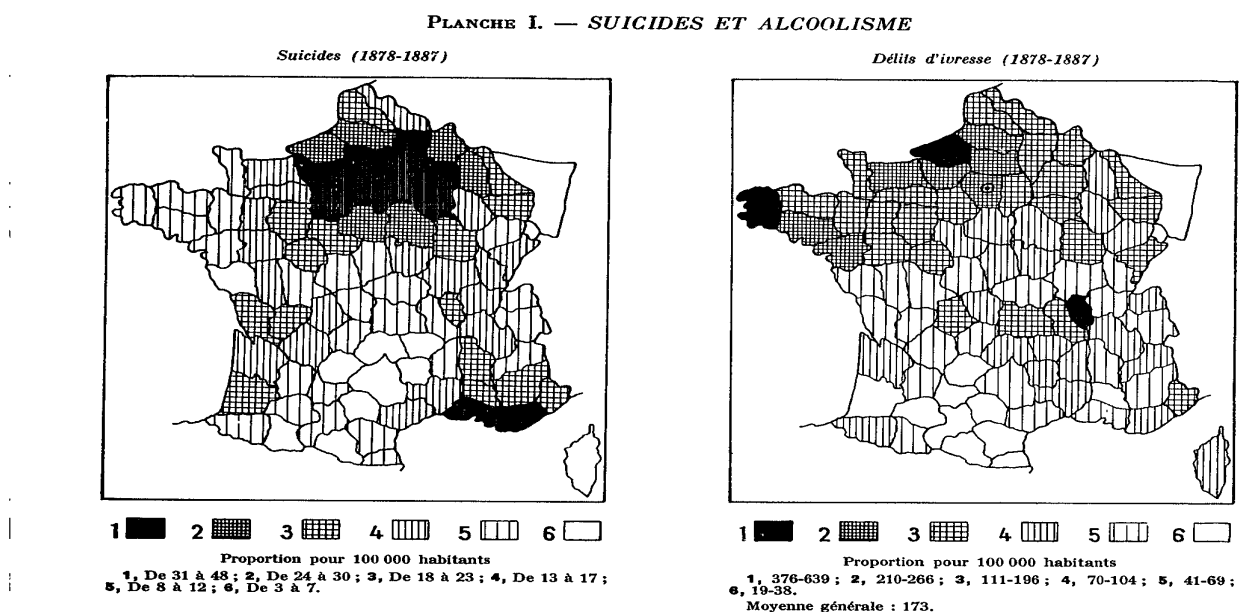
²⁸ Ribot (Th.), « La psychologie contemporaine. Leçon d'ouverture du cours de psychologie expérimentale et comparée du Collège de France » dans *Revue scientifique*, n°15, 14 avril 1888, p.451. Ribot poursuivait: « et comme des désordres multiples ont leur source dernière dans les mauvaises conditions de la vie organique, comme celle-ci est aussi la source des affections et des passions, la pathologie mentale peut éclairer bien des problèmes. A mon avis, on n'y a pas assez puisé ».

²⁹ « Dr. Foville. De l'alcoolisme » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, année 1877-1878, p.93-94.

³⁰ Dr Lunier, « De la production et de la consommation des boissons alcooliques en France, et de leur influence sur la santé physique et intellectuelle des populations », Savy, 1877 cité par Foville, « De l'alcoolisme en Normandie » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, année 1877-1878, p.125-148.

poursuites judiciaires et criminelles au début de la III^e République. Cette relation entre « Folie alcoolique », taux de suicide, criminalité et délits d'ivresse sera à nouveau étudiée par Durkheim en 1897. Il s'appuyait sur la tradition des études statistiques et médicales des aliénistes. Les conséquences de l'aliénation alcoolique semblaient à première vue évidente pour la Seine-Inférieure : 24 à 30 suicides pour 100000 habitants entre 1876 et 1887³¹. Autre exemple, le canton d'Elbeuf avait vu sa consommation d'alcool passer de 185165 litres en 1840 à 296653 litres en 1860 alors que la qualité de ses liqueurs devenait de plus en plus mauvaise. Elle était faite d'alcool de grain, de pomme de terre et de betterave pour l'essentiel. La topographie médicale d'Elbeuf publiée en 1863 avançait avec certitude que la plus grande partie des suicides de ce canton avaient lieu pendant l'ivresse³². Les états morbides liés à l'ivrognerie dans la classe ouvrière spécialisée dans la fabrication des draps y étaient fréquents. Ils se remarquaient non seulement par les affections organiques des parents sur le cerveau, la moëlle épinière, l'estomac, le foie et les reins mais aussi par la constitution chétive, étiolée, malade et infirme des enfants. Pourtant, malgré les études sur ce canton, l'alcoolisme ne semblait pas être la raison majoritaire du nombre des suicidés en Seine-Inférieure. Ainsi sur un échantillon de 713 suicidés étudié par J. -Cl. Marquis au XIX^e siècle en Seine-Inférieure l'alcoolisme n'était la cause constatée par les médecins légistes que dans 10% des cas.

Figure 9



Source : DURKHEIM (E.), *Le suicide. Etude sociologique*, Paris, P.U.F., Rééd.1995 Bibliothèque nationale de France.

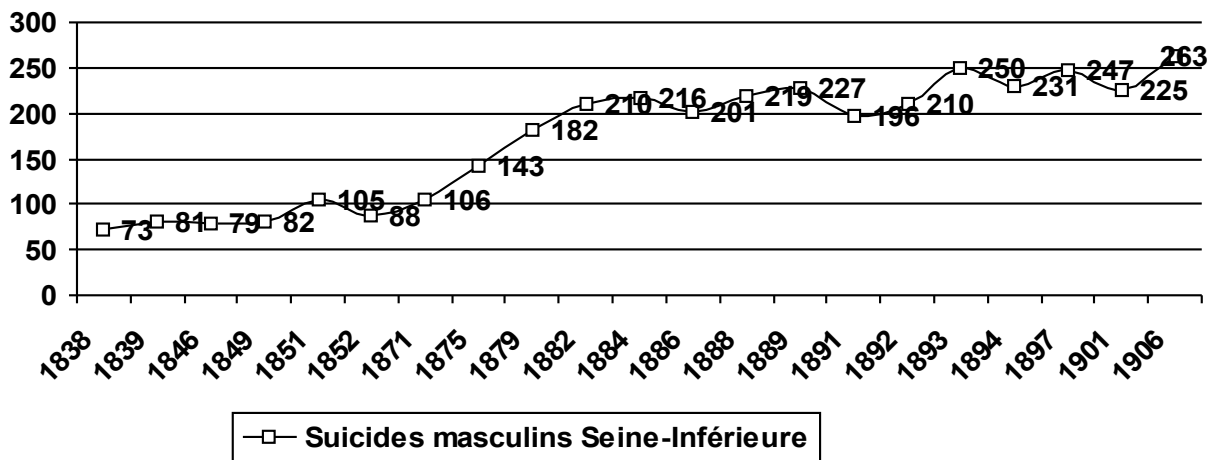
³¹Voir DURKHEIM (E.), Op. Cit., Paris, Rééd. 1967, cartes p.48-49. Voir aussi BORLANDI (M.), art. cit. dans M. Borlandi et M. Cherkaoui (Dir.), Op. Cit. , Paris, 2000, p.9-46.

³² Vy (A.), « Topographie médicale du canton d'Elbeuf » dans *Annuaire normand*, 1863, t.29, p.448.

3-Un taux de suicidit  largement masculin avec des pics entre 30 et 70 ans.

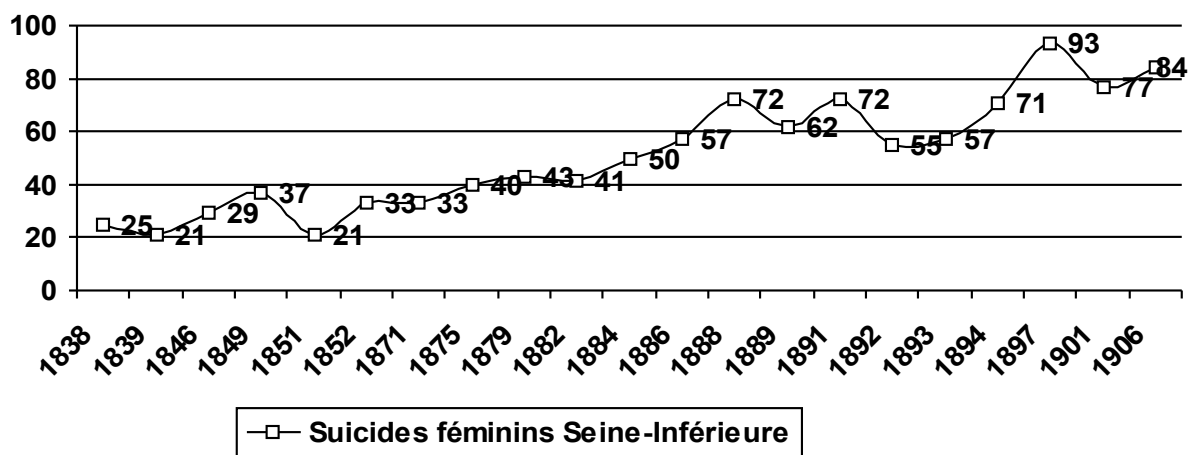
D'apr s le docteur J. Socquet le nombre moyen de suicides annuel pour 100000 habitants en Seine-Inf rieure entre 1835 et 1880 est de 28, 28 pour les hommes et de 8, 72 pour les femmes. Les suicides d'hommes  taient donc bien plus important que celui des femmes en Seine-Inf rieure au XIXe si cle : le rapport hommes/femmes  tait de 3,24 suicid s hommes pour 1 femme selon ce m decin. Ce fort taux de suicidit  masculine est aussi une caract ristique nationale au XIXe si cle en France³³. Les pics de suicides frappant les classes d' ge entre 30 et 70 ans sont tr s nets en Seine-Inf rieure. Ces classes d' ge sont aussi les plus vuln rables.

Figure 10



Source : graphique r alis  d'apr s le d pouillement du *Compte g n ral de l'administration de la justice* (Etat des morts accidentels et des suicides qui ont  t  port    la connaissance du minist re public et dont il a pu v rifier les causes et les circonstances). Biblioth que nationale de France.

Figure 11

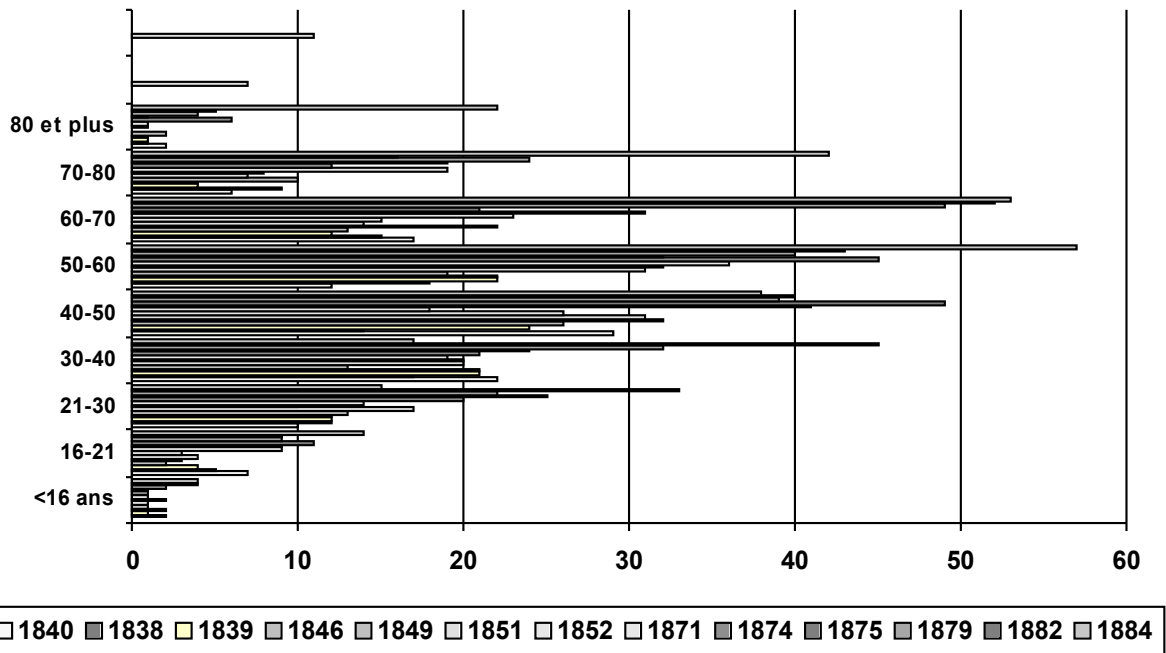


³³Pour un constat g n ral voir CHESNAIS (J.-Cl.), « Alcoolisme et suicide » dans *Population*, 1976, n 1, p.199-206.

Source : graphique réalisé d'après le dépouillement du *Compte général de l'administration de la justice* (Etat des suicides qui ont été porté à la connaissance du ministère public et dont il a pu vérifier les causes et les circonstances). Bibliothèque nationale de France.

Figure 12

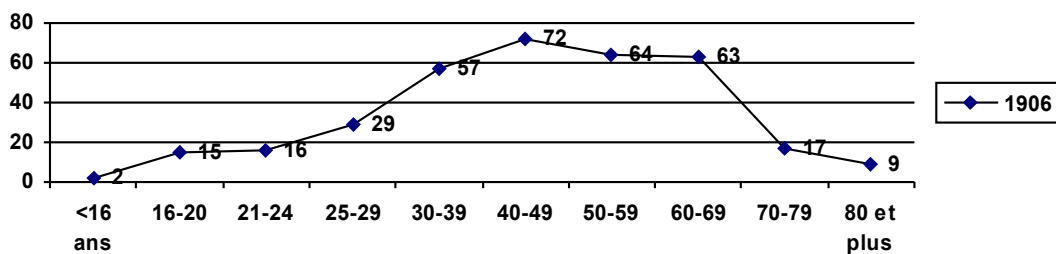
Ages de suicidés entre la Monarchie de Juillet et la IIIe République en Seine-Inférieure



Source : graphique réalisé d'après le dépouillement du *Compte général de l'administration de la justice* (Etat des suicides qui ont été porté à la connaissance du ministère public et dont il a pu vérifier les causes et les circonstances). Bibliothèque nationale de France.

Figure 13

Age des suicidés en 1906 en Seine-Inférieure



Source : graphique réalisé d'après le dépouillement du *Compte général de l'administration de la justice* (Etat des suicides qui ont été porté à la connaissance du ministère public et dont il a pu vérifier les causes et les circonstances). Bibliothèque nationale de France.

4-Les suicides en Seine-Inférieure : faits sociaux ou pathologies individuelles ?

Selon Hegel « l'individu est le fondement du droit, qui ne peut être que personnel. Le corps définit le moi auquel la propriété individuelle est nécessaire pour s'objectiver ; le suicide est la marque ultime de la souveraineté, comme la faute, celle de la responsabilité³⁴ ».

Les raisons pathologiques du suicide selon le docteur Morel au milieu du XIX^e siècle: mise en relation des causes «dégénératrices» et de la « vie organique » de l'individu avec « l'hérédité pathologique ».

Sous la Monarchie de Juillet les aliénistes Deboutville (1804-1881) et Parchappe dans leurs statistiques sur les aliénés à Saint-Yon avaient pris en considération « l'hérédité ». A la direction médicale du même asile rouennais entre 1856 et 1873, le docteur Morel (1809-1873) fixera autour de « l'hérédo-dégénérescence » une matrice tout à fait globalisante. L'hérédité des caractères acquis « irradiait », selon Morel, les familles et la société . L'originalité de cette thèse consistera à substituer notamment la traditionnelle classification des maladies mentales, nosologie en vigueur depuis Esquirol, fondée essentiellement sur les formes et les symptômes des pathologies mentales, à un modèle qui alliera études symptomatiques, hérédité et causes étiologiques. La capacité explicative des pathologies mentales devenait ainsi pour les contemporains beaucoup plus importante qu'auparavant. Elle permettait d'englober la totalité des facteurs possibles de la maladie. Presque tous ses aspects étaient pris en considération : rien ne pouvait échapper aux critères de l'aliéniste. Alors que dans la première moitié du XIX^e siècle dominait une classification esquirolienne fondée au regard des symptômes, celle-ci cédera la place au schéma de la « Médecine sociale ». Cette nouvelle science devait unifier la médecine aliéniste et la médecine générale sur la base de l'anatomo-clinique et des nouvelles découvertes en biologie. Les pathologies de l'organisme étaient étudiées avec les circonstances du « milieu ambiant » d'où la définition de « milieux pathogènes » dont l'aliéné devait être extirpé. La conséquence pratique de ces travaux était importante puisque ce que les aliénistes définissaient comme maladie du « dégénéré » coïncidait exactement avec sa forme même de vie. Or pour la plupart des catégories populaires elle était la seule norme qu'elles pouvaient promouvoir. Elles n'avaient le plus souvent aucune possibilité d'y échapper. Les recherches de Morel influenceront la médecine mentale française jusque bien après son décès. Un de ses plus fidèles amis, le rouennais Brière de Boismont, insistera sur les apports de la théorie morélienne dans *L'Union Médicale* du 7 juillet 1874: « Morel : fragments de son œuvre en aliénation mentale, l'hérédité morbide, les dégénérescences³⁵ » ; puis dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, en 1875 : « L'hérédité au point de vue de la médecine légale et de l'Hygiène³⁶ ». Brière de Boismont y montrera que les analyses du docteur Morel avaient été reçues très positivement au sein de la *Société Médico-Psychologique* de Paris. En outre le *Traité des dégénérescences* mettait en rapport les pathologies humaines et sociales, avec le « sol » et l'environnement. Il montrait les phénomènes périodiques observés chez l'homme comme l'aliénation, les crimes, le goître, le crétinisme, le choléra et la pellagre mais aussi le suicide.

De la théorie de la dégénérescence naissait le thème de la prophylaxie. Le médecin de Saint-Yon le soulignait abondamment dans la préface à son œuvre les « causes dégénératrices », les délits et les crimes contre la propriété, la « précocité monstrueuse des

³⁴Selon PERROT (M.), « La famille triomphante- Hegel : la famille fondement de la société civile » dans *Histoire de la vie privée*, t.4 , Points Histoire, 1999, p.82.

³⁵ *Union Médicale*, 7 juillet 1874, p.25-35.

³⁶ *Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale*, 1875, vol.43, p.193-194.

jeunes criminels », la mauvaise « situation morale et physique » et les taux de suicides élevés constituaient une menace non seulement pour la bonne santé de la population présente dans son ensemble mais aussi pour l'avenir des générations futures en Seine-Inférieure. Le docteur Morel remarquait déjà à son époque que le taux de suicide dans ce département était bien supérieur à celui des autres régions. D'ailleurs les aliénistes rouennais avaient connu plusieurs épidémies de suicides dans la région rouennaise notamment en 1806³⁷, en 1818³⁸ mais aussi en 1843 dans l'infirmerie de Saint-Yon même. En plus des raisons personnelles physiques ou psychiques, ces suicides pouvaient être liés à la situation morale, politique et économique, nationale et départementale³⁹.

Entre 1850 et 1859 la Seine-Inférieure arrivait juste après celui de la Seine pour son taux de suicides. La Seine était le département qui avait la première position. Ce critère moral avait été bien mis en évidence par le docteur Morel. Selon l'aliéniste, 50% des suicides avaient pour cause évidente de leur acte une « aliénation ». Comparé au taux de suicide en France qui était sur cette période en moyenne de 1,044 %, la Seine-Inférieure avait un taux de suicidés de 1,669 %. La Seine-Inférieure se différenciait nettement des départements ruraux comme les Haute-Pyrénées, le Cantal, la Lozère et la Corse mais non pas tellement parce que les suicidés étaient plus urbains. En effet en Seine-Inférieure les suicides aussi bien ruraux qu'urbains y étaient très élevés. Cependant la session provinciale de l'*Association normande* tenue à Elbeuf en 1862 avait bien mise en évidence les drames liés aux progrès de l'industrie et spécifiques à l'arrondissement de Rouen depuis les années 1850. En outre depuis 1860 la commune d'Elbeuf entretenait 55 aliénés en pension aux asiles départementaux alors qu'ils n'étaient que 7 en 1840. L'enquête industrielle menée sur ce canton montrait l'importance du commerce et des manufactures qui multipliaient. Elle mettait en exergue non seulement une augmentation générale du « vice » et de « l'ivrognerie » mais aussi des maladies mentales et du nombre de suicidés⁴⁰. Un autre exemple venait indiquer l'intérêt particulier des Sociétés savantes départementales de la Seine-Inférieure pour le péril suicidaire. En effet, la *Société Libre d'émulation du commerce et de l'industrie* accordait depuis longtemps une grande considération aux travaux menés par l'aliéniste d'origine rouennaise Brière de Boismont sur *Du suicide et de la folie suicide : considérés dans leurs rapports avec la statistique, la médecine et la philosophie* notamment à l'étude de la distribution des suicides selon les régions, les modes et les époques⁴¹.

³⁷ MUCCHIELLI (L.) et RENNEVILLE (M.), Op. Cit., Paris, 1998, p.11.

³⁸ MAREC (Y.), *Pauvreté et protection sociale aux XIX^e et XX^e siècles. Des expériences rouennaises aux politiques nationales*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Carnot, 2006, « Un quart monde au XIX^e siècle », p.49.

³⁹ STEINER (Ph.), « Crise, effervescence sociale et socialisation » dans M. Borlandi et M. Cherkaoui (Dir.), Op. Cit., Paris, 2000, p.63-85.

⁴⁰ Vy (A.), art. cit. dans *Annuaire normand*, 1863, p.448.

⁴¹ Ed. Baillère, 1856, 663p. Reproduction Paris, Hachette, 1975 (Bibliothèque Nationale de France) ; voir aussi les Archives de la Société Libre d'émulation de la Seine-Inférieure notamment pour la période postérieure à 1856: carton 3J33, séance du 20 décembre 1865 (correspondance : un exemplaire de l'ouvrage intitulé *Du Suicide*, 2^d éd., avec une lettre d'hommage de l'auteur M. Brière de Boismont, membre de la Société); carton 3J50 Ordre du jour, séance du 20 décembre 1865 (Idem), 3J142, séance du 21 mai 1856 (Idem, 1^{ère} éd.); carton 3J8 (Catalogue de la bibliothèque, classement par catégorie, s.d.), vol.164, *Du suicide et de la Folie suicide* par Brière de Boismont et carton 3J125 (entrée des bulletins et ouvrages, 1861-1875), n°882 (Idem). Voir aussi MUCCHIELLI (L.) et RENNEVILLE (M.), Op. Cit., Paris, 1998, p.13-14. et BESNARD (J.), « La référence aliéniste de Durkheim : Alexandre Brière de Boismont » dans M. Borlandi et M. Cherkaoui (Dir.), Op. Cit., Paris, 2000, p.47-62. En 1856 Brière de Boismont avait dépouillé 4595 procès-verbaux faisant état de suicide à la Préfecture de police de Paris. Il avait aussi examiné 862 patients sur 12 ans dont 150 avaient fait des tentatives de suicide et 115 avaient des idées suicidaires. Sur 4595 dossiers Brière de Boismont avait relevé 652 cas de « folie ». Les autres cas étaient liés à l'ivrognerie, les chagrins domestiques et amoureux, les contrariétés, la

Le docteur Morel expliquait dans son *Traité des maladies mentales* paru en 1860 que les suicides ne devenaient contagieux que chez des personnes prédisposés⁴². En 1866, Morel entreprenait la rédaction d'un *Traité de Médecine légale des aliénés* comme « un aboutissement de sa réflexion » sur ce sujet. Il y décrivait l'« épilepsie larvée ». Elle se rattachait aux individus ayant toutes les perversions de l'intelligence et des sentiments, une « irritabilité excessive », des actes inouïs de violence et d'emportement, des perversions morales, à l'homicide, au vol et aux incendies, des tendances aux suicides. Dès la première moitié du XIX^e siècle l'ancien médecin en chef de Saint-Yon Parchappe avait condamné tout comme Morel et la religion catholique le suicide : il avait rappelé l'inviolabilité de la vie humaine devant la « morale » et devant « Dieu » dans son article (cité plus haut) paru dans la *Revue de Rouen*⁴³. Il y avait aussi insisté sur la nécessité de se défendre pour la société face à de tels actes. Ainsi il y justifiait le rôle des aliénistes dont l'un des aspects était la prise de mesure conservatoires en cas de tentatives de suicides notamment dans le cadre de la loi de 1838, première grande loi nationale d'assistance, de bienfaisance et de sécurité publique. Il montrait aussi que la prophylaxie était parfois problématique du fait de l'attitude générale de la presse, de la littérature et des feuilletons qui se gargarisaient de ces drames comme Flaubert ou plus tard Maupassant. Ainsi l'écrivain normand Maupassant dans ses *Contes et nouvelles* dresse le portrait de 20 suicidés : « 13 hommes, 7 femmes ; 12 victimes sur les vingt sont âgées de plus de 40 ans ; 9 sont célibataires, 5 mariés, 4 veufs, 3 indéterminés ; 6 pendaions, 5 noyades, 3 coups de feu, 2 sauts d'un lieu élevé, 2 empoisonnements ; un autre se tranche la gorge et le dernier se laisse mourir de froid⁴⁴ ».

Document n°1 : **Le suicide de Mme Bovary selon les sociologues Baudelot et Establet**⁴⁵.

L'un des suicides littéraires les plus célèbres est celui d'Emma Bovary ; c'est aussi, l'un des plus improbables. Femme, jeune, mariée, mère d'un enfant, rurale et catholique, elle cumulait les traits dont Durkheim a montré qu'ils constituaient les facteurs les plus efficaces de préservation du suicide. Et pourtant elle se tue, dans le roman comme dans la vie : Flaubert n'a rien inventé ; il s'est inspiré, jusque dans le moindre détail, d'un fait divers réel survenu non loin de Rouen, à Ry, dans les années 1840. Emma se nommait Delphine Couturier et son mari, un officier de santé qui avait été l'élève du père de Flaubert, Eugène Delamare. Le Don Juan qui l'a séduite (Rodolphe) avait nom Louis Campion : il finit par se suicider, lui aussi, d'une balle dans la tête en plein boulevard, après avoir cherché à refaire sa fortune en Amérique. Ce fut bien un clerc de notaire qui lui succéda auprès de Delphine. Le pharmacien Jouanne, apothicaire à Ry, a servi de modèle à Flaubert pour composer M. Homais⁴⁶. Sa pharmacie l'auberge du Lion d'or, la diligence l'Hirondelle ont réellement existé, de même que le suicide de Delphine à l'arsenic, un jour de printemps,

pauvreté et la misère. Il y avait aussi des motifs inconnus dans certains cas non liés à la « monomanie homicide ».

⁴² Morel (B.-A.), *Traité des maladies mentales*, Paris, 1860, 866p. Voir aussi DURKHEIM (E.), *Le suicide. Etude sociologique*, Paris, Rééd. 1967, p.134. Voir aussi BORLANDI (M.), « Lire ce que Durkheim a lu. Enquête sur les sources statistiques et médicales du suicide » dans M. Borlandi et M. Cherkaoui (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 2000, p.9-46.

⁴³ « De l'extinction du suicide » paru dans la *Revue de Rouen* le 1^{er} semestre 1844, p.5-12.

⁴⁴ ESTABLET (R.) et BAUDELLOT (R.), *Durkheim et le suicide*, Paris, P.U.F., 2007, p.86.

⁴⁵ ESTABLET (R.) et BAUDELLOT (R.), *Durkheim et le suicide*, Paris, P.U.F., 2007, p.82-83.

⁴⁶ Type même du « Militant voltairien » sous la Monarchie de Juillet d'après AGULHON (M.), « Madame Bovary, une lecture historique » dans *Etudes Normandes*, n°1, 1992, p.7-19. Voir aussi MAREC (Y.), *Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927)*, Paris, La Documentation Française, 2002, t.2, p.741.

« alors que les seigles et les colzas verdoyaient ». Gustave Flaubert s'est livré, pour écrire son roman, à une reconstitution minutieuse et documentée des personnages, des faits, des lieux et des objets.

Document n°2 : **Raisons et interrogations sur le suicide par le docteur Parchappe en 1844**⁴⁷.

-« Comment se fait-il que, seul parmi les êtres vivants, l'homme abrège, volontairement, l'existence qu'il a reçu de Dieu ? Est-ce donc un privilège de la raison, que la révolte contre le créateur ? »

-« Comment se fait-il que les progrès de la civilisation, qui contemplent les jouissances de l'homme, semblent, en même temps, par une bizarre contradiction, développer en lui la fièvre du suicide ? Est-ce donc un privilège de la civilisation que le dégoût de la vie ? »

-« Que la presse périodique, comprenant mieux sa mission s'abstienne de repâtrer la curiosité publique du récit circonstancié des assassinats, des suicides, des exécutions ? Point de ces détails qui échauffent les imaginations, par l'appât de la célébrité, les esprits faibles et sains, et qui atténuent, pour tous, l'horreur du crime, en le dramatisant : si, parfois, elle se croit forcée de parler du suicide, que jamais elle ne le fasse sans combattre et flétrir les doctrines qui l'autorisent ou l'excuse ».

Raisons socio-pathologiques : faits divers, intégration aux solidarités sociales et troubles mentaux.

Sur un échantillon de 713 cas de suicidés en Seine-Inférieure, étudié par J.-Cl. Marquis au XIX^e siècle, 77,5% étaient des hommes⁴⁸. La majorité des mobiles avancés ou découverts par les médecins légistes étaient des « problèmes mentaux » (34%). Les autres raisons n'étaient pas principalement d'ordre physiques (l'ivrognerie : 9,8% ou la maladie : 8,5%) mais « morales » ou « psychiques » (les problèmes familiaux : 12,5% ; le chagrin d'amour : 9,3%) ou économiques et sociales (les mauvaises affaires ou les problèmes professionnels : 9,3% ; se soustraire à la justice : 8,9% ; la misère : 7,4%).

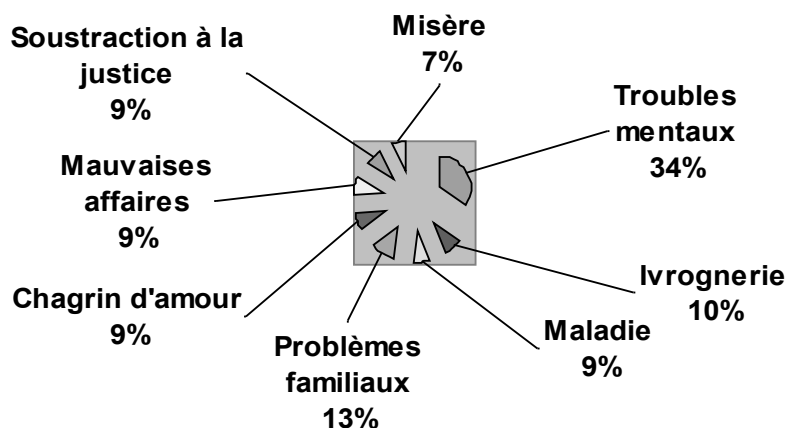
Figure 14⁴⁹

⁴⁷ « De l'extinction du suicide » paru dans la *Revue de Rouen* le 1^{er} semestre 1844, p.5-12.

⁴⁸ MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Les suicides », p.221-222.

⁴⁹ MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Les suicides », p.221-222.

**Causes de suicides au XIXe siècle en Seine-Inférieure
(échantillon de 713 cas)**

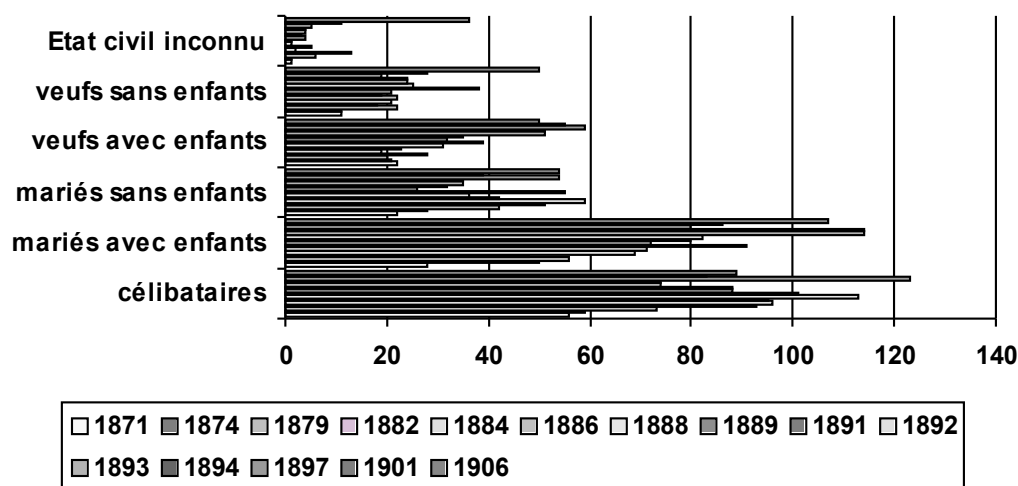


Source : Marquis (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Les suicides », p.221-222.

Sur un décompte de 4030 suicidés au début de la III^e République que nous avons établi à partir du Compte général de l'administration de la justice (Etat des suicides qui ont été porté à la connaissance du ministère public et dont il a pu vérifier les causes et les circonstances) nous avons pu constater qu'une immense majorité étaient soit des célibataires soit des mariés avec des enfants.

Figure 15

**Etat civils de 4030 suicidés au début de la IIIe République en
Seine-Inférieure**



Source : graphique réalisé d'après le dépouillement du *Compte général de l'administration de la justice* (Etat des suicides qui ont été porté à la connaissance du ministère public et dont il a pu vérifier les causes et les circonstances). Bibliothèque nationale de France.

Conclusion : de l'individuel au social, la Seine-Inférieure et les milieux suicidogènes.

Au début des années 1880, dans une veine populaire à vocation « pédagogique », le *Petit Rouennais* ouvrait une campagne très critique des asiles pour aliénés de la Seine-Inférieure. Il dénonçait pêle-mêle les abus des gardiens mais aussi des aliénistes dans les asiles de l'agglomération rouennaise. Ce quotidien était d'une grande ferveur anticléricale. Il était partisan d'une laïcité stricte. Créé en 1878, vendu à 1 sou et diffusé à près de 12000 exemplaires quotidiennement dans l'agglomération rouennaise, le *Petit Rouennais*, se faisait l'écho des multiples attaques lancés contre les aliénistes départementaux et leur méthode. Les journalistes critiquaient vigoureusement les cas de tentatives de suicides au sein même des établissements de la Seine-Inférieure pourtant censés être des lieux de refuge: 7 en 1883, 9 en 1884, 4 en 1885 et 7 en 1886⁵⁰. Ainsi un gardien des Quatre-Mares, l'asile pour aliénés hommes de la région de Rouen, avait dénoncé les malades laissés abandonnés et sans soins, livrés à eux-mêmes. Les violences suicidaire semblaient une des causes liées à la naissance de la famille moderne très précoce en Seine-Inférieure. Les phénomènes d'intégration ou de désintégration en son sein pouvait l'expliquer. Le ménage moderne normand comportait alors 3 ou 4 individus et pas plus à la fin du XIX^e siècle⁵¹. Les journalistes du *Journal de Rouen* soulignaient aussi l'angoisse du temps dont les tentatives de suicide étaient révélatrices. Ainsi un jeune homme de 18 ans ayant échoué cinq fois à ses examens, et fortement « dépravé » par ses mauvaises lectures, tenta de se suicider⁵². Dans ces circonstances il était difficile de distinguer les raisons sociologiques des raisons psychiatriques du suicide. Un classement des départements français en fonction des taux de suicides pour 100000 habitants entre 1878 et 1887 puis 1887-1891 place la Seine-Inférieure dans les premiers groupes avec une progression du nombre de suicidés⁵³. En 1901-1902, la Seine-Inférieure restait dans les 25 premiers départements suicidogènes en France⁵⁴. Il a un taux de suicidés supérieur à la moyenne au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle⁵⁵. Or cela semble renforcer le constat de « démoralisation » et le « pessimisme » ambiant au XIX^e siècle dans la région de Rouen⁵⁶. Des recherches plus détaillées permettraient d'en savoir plus sur le suicide, dysfonctionnement social en Seine-Inférieure au XIX^e siècle notamment sur son lien avec ses modes de perpétration, la religion, la captivité, la richesse/la pauvreté, l'hérédité (familiale et individuelle), les saisons (climat, températures, heures du jour et de la nuit), le lieu, la profession, le degré d'instruction, les crises politiques (notamment celle de l'année terrible 1870-1871) et économiques (notamment celle des années 1846-1949)...des causes éloignées

⁵⁰Registre I de la commission de surveillance des asiles pour aliénés de la Seine-Inférieure, séances des 17 juillet 1886 et 7 avril 1887.

⁵¹ DURKHEIM (E.), Op. Cit., Paris, Rééd. 1967, carte p.211.

⁵²*Journal de Rouen*, 7 septembre 1880. Voir aussi NOURRISSON (D.), *Alcoolisme et antialcoolisme en France sous la III^e République. L'exemple de la Seine-Inférieure*, Paris, La Documentation Française, 1988, vol.1, p.327-328. et LOTODE (E.), *La déviance en Seine-Inférieure à travers le Journal de Rouen à la fin du XIX^e siècle (1880-1900)*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec et J. Cl. Vimont), Université de Rouen, 1997-1998, p.43-44.

⁵³ Voir tableau dans ESTABLET (R.) et BAUDELLOT (R.), *Durkheim et le suicide*, Paris, P.U.F. , 2007, p.43.

⁵⁴ DUPAQUIER (J.) et alii. , *Histoire de la population française de 1789 à 1914* , P.U.F., 1988, figures 130 et 131.

⁵⁵ Voir cartes dans ESTABLET (R.) et BAUDELLOT (R.), *Durkheim et le suicide*, Paris, P.U.F. , 2007, p.94. et LE BRAS (H.), TODD (E.), *L'invention de la France*, Paris, Pluriel, 1981, p.297.

⁵⁶ Voir dans notre thèse de doctorat CARBONEL (F.), « Les symptômes d'un département malade » dans *Aliénistes et psychologues en Seine-Inférieure de la Restauration au début de la III^e République. Essai d'histoire de la médecine mentale comme « science » de gouvernement dans la région de Rouen (1825-1908)* (Dir. Y. MAREC), Université de Rouen, 2009, vol.1, p.265-294 ;

et prédisposantes mais aussi des moyens préventifs de l'ordre matériel et moral établis par les aliénistes de la région de Rouen.

Documents annexes.

Figure 16

Suicides et densité familiale en Seine-Inférieure

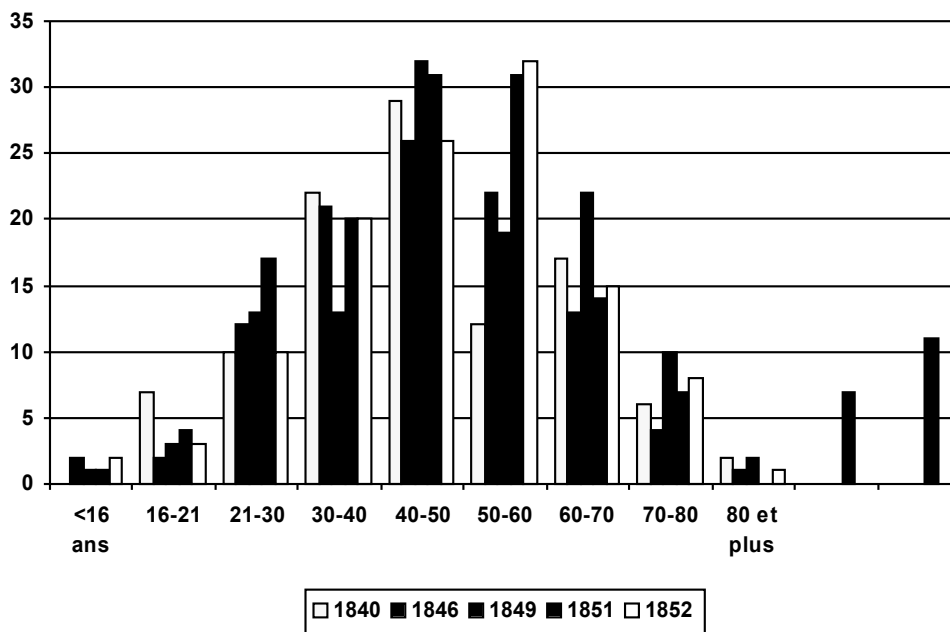
Suicides 1878-1887

Densité familiale moyenne

Source : DURKHEIM (E.), *Le suicide. Etude sociologique*, Paris, P.U.F., Rééd.1995 (Bibliothèque nationale de France)(

Figure 17⁵⁷

La crise économique, politique et sociale du milieu du XIXe siècle et les suicides en Seine-Inférieure

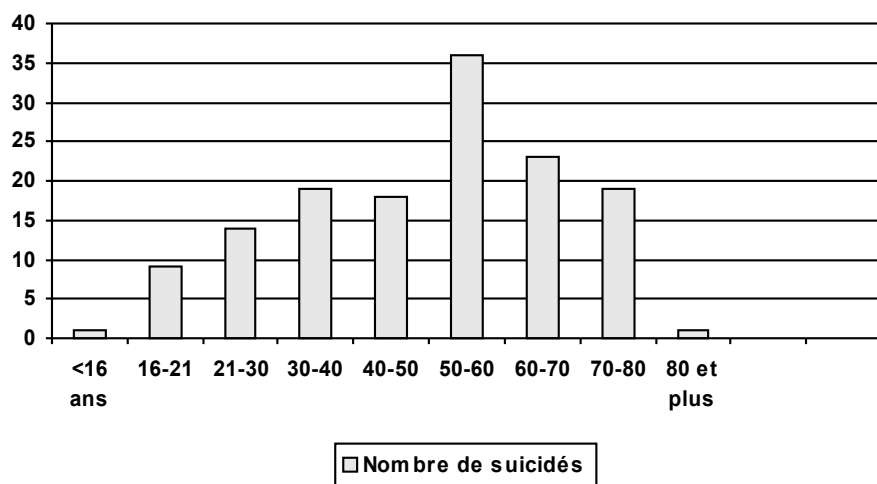


Source : graphique réalisé d'après le dépouillement du *Compte général de l'administration de la justice* (Etat des suicides qui ont été porté à la connaissance du ministère public et dont il a pu vérifier les causes et les circonstances). Bibliothèque nationale de France.

Figure 18

⁵⁷ Pour le contexte local voir BLONDEL (E.), *La crise du milieu du XIXe siècle en Seine-Inférieure (1845-1849). Principaux aspects économiques, sociaux et politiques*, thèse de 3^e cycle, Université de Rouen, 1978, 410p.

La crise politique de 1871 et le nombre de suicidés en Seine-Inférieure



Source : graphique réalisé d'après le dépouillement du *Compte général de l'administration de la justice* (Etat des suicides qui ont été porté à la connaissance du ministère public et dont il a pu vérifier les causes et les circonstances). Bibliothèque nationale de France.